

PROCES VERBAL DU COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DE HAUTE CORSE

L'an deux mille huit

Et le 26 septembre

Les membres du Comité Directeur d'Équitation de Haute Corse se sont réunis chez Madame Dora Ciavaldini à Borgo.

Sur convocation faite par la Présidente du C.D.E.

Madame Corinne Hoffmann préside la séance en sa qualité de Présidente.

Elle dépose sur le bureau et met à disposition des membres :

- la feuille de présence

- l'ordre du jour

La feuille de présence a été émarginée par chaque membre présent du C.D.E

- membres présents : 6

Le PV de la dernière réunion n'ayant fait aucune objection, a été adopté à l'unanimité des membres présents.

La Présidente signale que les élections des CRE et CDE se feront après l'Assemblée Générale modificative des statuts de la F.F.E, dont la parité hommes femmes sera obligatoire. Les Elections seront reportées d'autant.

La Présidente propose de renouveler le Challenge d'hiver CSO pour les Clubs de Haute Corse Avec pour la finale, obligation aux cavaliers en tête de classement d'y participer sous peine de disqualification, sauf cas de force majeure. D'autre part, elle fait référence à la tenue de concours ou tenue club obligatoire ou polo fédéral. Le prix des engagements ne devra pas excéder 14 €.

Décision prise à l'unanimité

En ce qui concerne le dressage, M. Philippe OUVRIER BUFFET demande s'il serait possible de changer la façon de compter les points, Madame HOFFMANN propose une épreuve Club 1 Elite comme le précise Philippe le règlement à simplifier les reprises.

Décision prise à l'unanimité

La Présidente fait une proposition soit de louer, (elle lit la convention de location) soit de vendre la lice de dressage, aux trois Clubs faisant du dressage pour un 1€ symbolique chacun, avec l'assurance que celle-ci soit entreposée au sec et entretenue et prêtée gracieusement lors des Championnats Départementaux. Après débat, la majorité des membres présents sont pour la vente.

Décision prise à l'unanimité

Le Championnat Pony Games est reporté au 8 novembre au Club A STAFFA à Porto Vecchio. Le CDE versera 300 € pour les teeshirts remis à chaque concurrent à condition que le Sigle CDE soit identique au sigle CREC puisque la même somme a été versée par celui-ci Et que l'affiche soit refaite et que le mot Championnat figure impérativement sur celle-ci.

Décision prise à l'unanimité

Suite à la réunion ODARC et Chambre d'Agriculture, concernant la filière équine, la Présidente fait lecture du courrier qu'elle a reçu de la part du Président du CRE, courrier pour le moins menaçant, qui exclu le CDE de cette filière, alors qu'il avait été reconnu par les instances régionales et Départementales.

Les membres présents sont outrés par les dits propos et demandent à la Présidente De prendre rendez vous aux diverses instances afin de ne pas exclure celui-ci Ou voir même envoyé aux clubs de Haute Corse la lettre reçue par le Conseil du Cheval.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

Tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès verbal a été signé, après lecture par les membres du bureau.

La secrétaire
Danièle LOVERINI

La Présidente
Corinne HOFFMANN